

Hommage de l'auteur.

Verdanson
54923

SUR LES ORIGINES
DE
MONTPELLIER

PAR

Bernardin GAILLARD

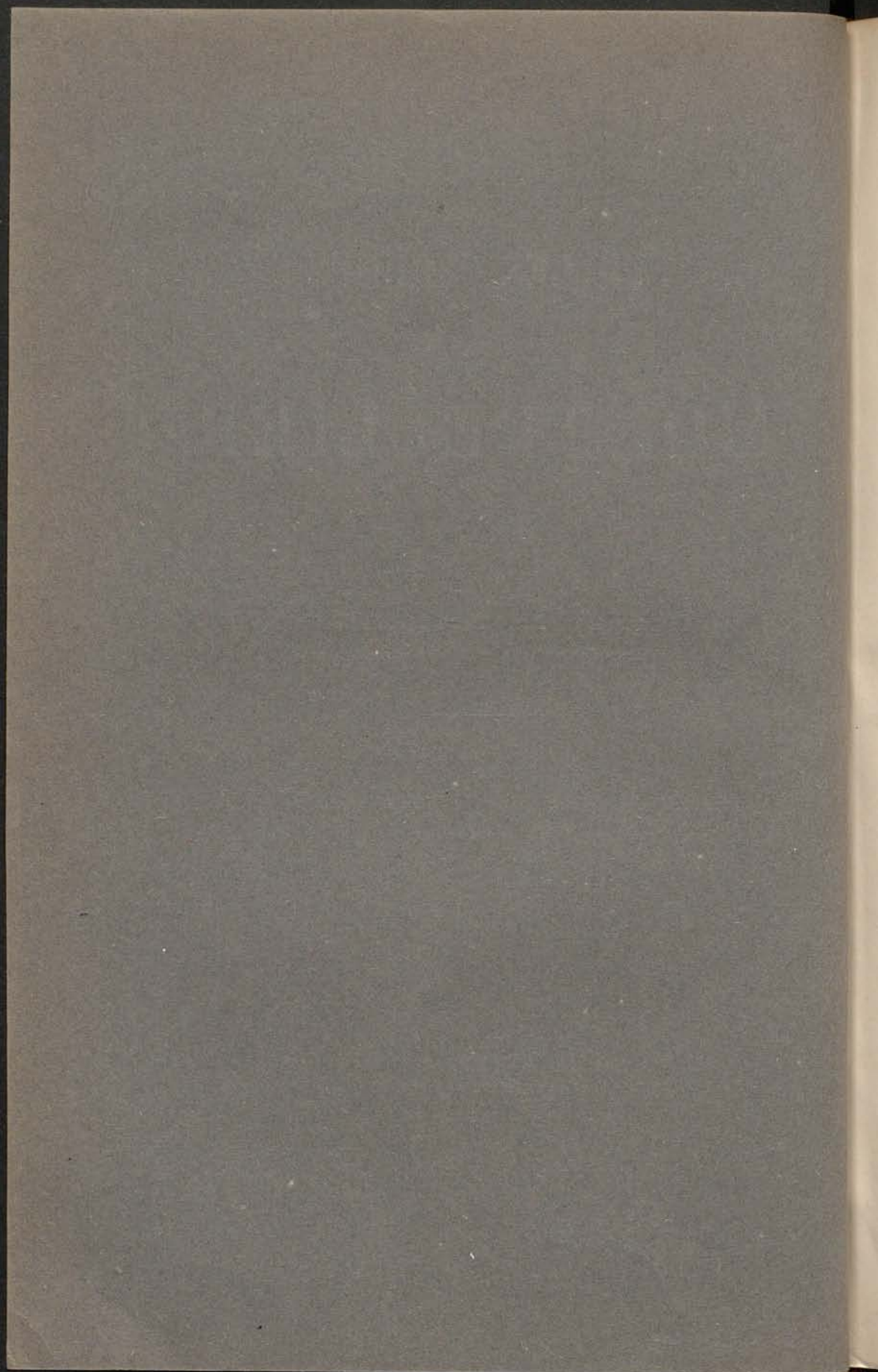
BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

*Extrait des Mémoires de la Société Archéologique
de Montpellier*

MONTPELLIER
IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE
3, Rue Ferdinand-Fabre et Quai du Verdanson

1925

54923



SUR LES ORIGINES
DE
MONTPELLIER

Nos historiens se plaisent à dire que la ville de Montpellier est fille de la cité de Maguelone. Après la destruction de cette cité par Charles Martel en 737, une partie de la population maguelonaise serait venue se réfugier à l'intérieur des terres, dans un village préexistant, qui serait devenu ainsi une bourgade, modeste au début, mais promptement grandie, et qui portait dès lors ce nom de Montpellier.¹

On parle aussi volontiers, comme ayant constitué un des noyaux primitifs de la population montpelliéraine, de ces réfugiés espagnols qui, fuyant la domination arabe, vinrent dans les dernières années du VIII^e siècle repeupler la Septimanie que les invasions sarrazines avaient laissée déserte et dévastée. Ces prémisses posées, on en vient à affirmer couramment comme chose indiscutable l'existence, d'un Montpellier carolingien.

L'opinion n'est pourtant pas absolument unanime. Les Bénédictins, fidèles à leur méthode de critique sévère, s'étaient déjà élevés contre l'attribution d'une origine trop ancienne à Montpellier². Leur plus récent éditeur, Molinier, dans sa note classique sur la géographie languedocienne,

¹ Gariel. *Series præsulum Magalonensium*, éd. 1665, p. 27; *Idée de la ville de Montpellier*, 1665, p. 13. — d'Aigrefeuille. *Histoire de la ville de Montpellier*, t. I, p. 1. — Germain. *Histoire de la commune de Montpellier*, *Introd.*, t. I, pp. I, VII, VIII. — Fabrège. *Histoire de Maguelone*, t. I, p. 69. — M^{lle} L. Guiraud. *Recherches topographiques sur Montpellier au moyen âge*. (*Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*. Nouv. Série, t. I, p. 91.) — Vigé. *Des enceintes successives de la ville de Montpellier* (*Bulletin de la Soc. languedocienne de géographie*, t. XXI, 1898, p. 124.)

² *Histoire de Languedoc*, éd. Privat, t. III, pp. 7, 172.



semble bien se rallier implicitement à leur avis ¹. Mais comme ils n'ont pas donné bien nettement les raisons qu'ils avaient de rejeter l'opinion traditionnelle, bien des auteurs postérieurs n'ont pas tenu compte de leurs réserves et continuent à soutenir les anciennes affirmations. « Le titre « de duc d'Aquitaine, écrit Achille Luchaire, évoquait à la « fin du IX^e siècle l'idée vague d'une suprématie qui s'étendait sur Toulouse, Narbonne et Montpellier » ². — J'ai choisi cette phrase comme un exemple typique du crédit que rencontre encore aujourd'hui l'hypothèse d'un Montpellier carolingien. Récemment, à propos des fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne église de Notre-Dame-des-Tables, je constatais que certains archéologues s'attendaient à découvrir, sous les fondements de la chapelle seigneuriale et communale, des traces de constructions beaucoup plus anciennes, et voulaient même donner cette interprétation à quelques vestiges trouvés à la base de l'édifice

Reportons-nous aux textes et voyons ce qui restera de ces hypothèses? Assurément rien qui permette une certitude aussi nettement affirmée.

C'est, en effet, dans un document de l'extrême fin du X^e siècle, ne l'oublions pas, que le nom de Montpellier se trouve pour la première fois. Deux cent cinquante ans séparent de la destruction de Maguelone ce premier monument de notre histoire. Au moment de cette destruction, ce n'est pas à Montpellier que se retirent les autorités établies dans la cité, c'est dans la localité gallo-romaine de Sextantion. L'évêque se fixe ensuite à Villeneuve; plus tard, le comte se retirera à Mauguio. Sextantion garde les Chanoines jusqu'au milieu du X^e siècle ³. Est-il vraisemblable, s'il eut existé un centre de population de plus grande importance dans les environs, qu'ils eussent choisi ces bourgades pour résidence?

¹ *Histoire de Languedoc*, éd. Privat, t. XII, note 18, pp. 210, 213.

² *Histoire de France*, sous la direction d'E. Lavisse, t. II, 2^e partie, p. 45.

³ Arnaud de Verdale, *Catalogus episcoporum magalonensium*, éd. Germain, pp. 46, 61.

A la fin du VIII^e siècle, Théodulfe, évêque d'Orléans, envoyé par Charlemagne en tournée d'inspection dans le pays, décrit dans la relation en vers qu'il nous a donnée de sa mission, l'horizon du « pagus Magalonensis » :

*Hinc Madalona habuit levam, Sextantio dextram,
Hinc scabrīs podiīs, cingitur illa mari*¹.

Montpellier ne frappe point ses regards : preuve que la future ville existait alors tout au plus en germe, si tant est que le germe en existât.

Enfin, il n'est guère vraisemblable que le négoce chassé de Maguelone soit venu se réfugier à Montpellier. Le commerce maguelonais devait être purement maritime ; l'essor de Montpellier est plutôt d'ordre industriel. Maguelone était un port, c'est-à-dire un lieu de transit. Montpellier est tout autre chose : c'est avant tout un lieu de production, un centre manufacturier. Le commerce d'importation s'y est établi comme conséquence du courant d'exportation, créé par l'excédent de fabrication de ses artisans. Rien ne porte à croire que les mariniers de Maguelone se soient transformés en tisserands et en teinturiers, à une époque et dans des conditions où l'industrie ne pouvait être encore que chose toute locale et presque domestique. En fait, le commerce n'a pu reflourir sur cette côte tant que les Sarrasins furent maîtres absolus de la mer.

C'est à la fin du X^e siècle, et surtout au cours du XI^e, que dans un essor à la fois commercial et religieux dont les croisades furent l'aboutissement, les galées chrétiennes se lancèrent de nouveau sur la Méditerranée.

Et c'est en 985 que le comte de Mauguio concède en bénéfice héréditaire au premier des Guillemes divers manses parmi lesquels celui d'Amalbert, un terroir dit le Mont Peylier *in terminium la Monte Pestelario*².

¹ *Contra judices*, v. 133, 134. (*Monumenta Germaniæ historica, Poetæ latini ævi Carolini*, t. I, p. 497.)

² *Liber instrumentorum (Cartulaire des Guillemes)*, n^o LXX.

Telle est la première mention historique du nom de notre ville. Il se trouve là sur le même plan que le nom de Candillargues, qui n'était pas destiné à un bien grand retentissement. Bourgade, hameau ou simple lieu dit ? Le texte ne le laisse point deviner, ou plutôt, il est bien difficile de penser que le mot *terminium* désigne autre chose qu'une localité agricole.

C'est vers ce même temps que se place la tradition dont Arnaud de Verdale s'est fait l'écho au XIV^e siècle. Selon la vieille chronique citée par l'évêque-historien maguelonais, il y aurait eu là deux bourgades voisines, réunies sous une appellation commune ; — car, on l'a fait remarquer, *Mons pestlaretus* est un doublet et non un diminutif de la forme *mons pistellarius*. Les deux bourgades groupées chacune autour d'une église, St-Firmin et St-Denys, passent par voie d'héritage aux mains de deux filles, sœurs de St-Fulcran de Lodève, et issues de la maison comtale de Mauguio. Je relève ici une invraisemblance : celle d'un héritage territorial important, tombé en quenouille dans une famille Salique¹ et où ne manquaient pas les descendants mâles. Ces deux sœurs auraient fait don de leur héritage à l'église de Maguelone ; et un évêque du nom de Ricuin, d'ailleurs inconnu, puisqu'il ne peut pas s'agir du contemporain de Louis le Débonnaire, aurait inféodé l'un des deux bourgs à un chevalier au service des comtes de Mauguio, Gui, que l'on considère comme la souche de la famille seigneuriale de Montpellier².

Que vaut cette tradition ? L'auteur du récit invoque le témoignage de documents écrits et d'une renommée constante. Remarquons que ces mots ne sont point d'Arnaud de Verdale lui-même, mais simplement le texte du vieux chroniqueur inconnu qu'il transcrit. Il faut donc se garder de conclure qu'au XIV^e siècle ces documents étaient encore existants, et cette tradition vivante. Il est donc certain que sous

¹ *Liber instrumentorum (Cartulaire des Guillems)* n° LXX.

² Arnaud de Verdale. *Catalogus episcoporum magalonensium*, éd. Germain, pp. 46, 48.

la forme tardive où elle nous est parvenue, elle ne s'impose pas à notre créance avec une indiscutable autorité.

En tous cas, elle ne nous renseigne aucunement sur l'importance que pouvait présenter à ce moment la double agglomération du Mont Peylier.

En fait, il ne paraît point que l'église Saint-Denys ait jamais groupé autour d'elle une population très concentrée. Le quartier urbain de Montpellier se présente comme une excroissance de la ville principale, dont le développement a débordé par dessus les limites des anciens domaines. C'est une façon inexacte de présenter les faits que de parler de la fusion de deux bourgs distincts que leur développement ultérieur aurait fini par rejoindre et confondre.

Le point à retenir de cette tradition est que le *terminium* du Mont Peylier, possession des comtes de Mauguio en 985, passe aux mains de l'évêque de Maguelone à une époque imprécise, mais sans doute de peu postérieure. Il n'est guère vraisemblable, en effet, que la maison comtale se soit dépouillée du meilleur de ses domaines; il faut en conclure qu'à ce moment rien ne faisait prévoir encore l'importance future de la ville.

Revenons aux documents certains. A côté de la chartre de 985 qui s'harmonise assez peu avec la Chronique d'Arnaud de Verdale, nous trouvons un autre texte à peu près contemporain, et où je crois voir la première attestation réelle de l'existence de la seigneurie de Montpellier¹.

Cet acte est daté par la formule vague « *regnante domino nostro Jhesu Cristo* » et l'on sait à quelles controverses cette formule a donné lieu². On peut, toutefois, je pense, sans trop se hasarder, attribuer la pièce à l'interrègne qui précéda la reconnaissance de la dynastie capétienne dans le Midi de la France, c'est-à-dire aux années 987-988. Je renvoie sur ce point à la dissertation publiée dans l'*Histoire de Languedoc*

¹ *Liber instrumentorum* (Cartulaire des Guillemes) n° CCCCI.

² *Histoire de Languedoc*, édit Privat, t. III, pp. 199-203.—Giry. *Manuel de diplomatique* p. 579. — P. Viollet. *La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet* (Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. XXXIV, p. 269.)

(éd. Privat, t. III, pp. 199-203). L'acte porte d'ailleurs dans son ensemble un caractère prononcé d'archaïsme. La barbarie de la langue, l'emploi de certains termes juridiques ou administratifs : *securitas*, *compositio in duplum*, *pagus*, *suburbium*, *vicaria*, la mention de fonctionnaires tels que *comes*, *vicecomes*, *judex*, *vicarius*, *sago*, tout cela est d'un style encore tout carolingien.

Or, cette pièce mentionne, parmi les témoins, le seigneur Guillem de Montpellier : « *Factum in presentia de domno Guillelmo de Montepistellario.* » La dynastie seigneuriale des Guillems était donc d'ores et déjà établie, et Montpellier avait assez de notoriété pour servir à déterminer un nom patronymique. Ce sont des conclusions que n'autorisait pas encore l'acte de 985.

Il faudra cependant attendre encore près d'un siècle pour que Montpellier commence réellement à avoir une histoire. J'ai montré ailleurs que la charte attribuée à l'année 1025, qui constitue le premier témoignage de l'activité commerciale de notre ville, ne date guère en réalité que de 1085¹.

Pendant ce temps, les seigneurs de Montpellier paraissent d'assez minces personnages et c'est tout au plus si la mention de leur nom au bas de quelques actes nous a conservé leur trace². Encore ces documents sont-ils peut-être moins nombreux qu'on n'a bien voulu l'imaginer, car il est abusif de vouloir reconnaître nos seigneurs chaque fois qu'on rencontre le nom de Guillem dans un acte de notre région. Les mentions indiscutables se rencontrent surtout à partir du milieu du XI^e siècle, et ce n'est que vers 1075, avec Guillem, fils d'Ermengarde, arbitrairement désigné par les modernes

¹ *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, nouv. série, t. V, p. L.

² ^{1°} *Liber instrum.*, n° CCCCLXXXII.

^{2°} Archives de Barcelone. — Bofarull. *Los condes de Barcelona*, t. II, p. 87, (cité par Tourtoulon, *Jacme I*, t. I, p. 76).

^{3°} *Cartulaire de Gellone*, n° CXXVIII (p. 110). — *Hist. de Languedoc*, t. V, n° 258 = CCXV. III.

^{4°} *Hist. de Languedoc*, t. V, n° 278 = CCXXXVIII, 239. — *Marca hispanica*, Appendix (Preuves), n° CCLXIII, CCLXVII.

sous le nom de Guillem V, qu'ils commencent à être réellement connus. Sur leur ville, plus encore que sur eux mêmes, les documents restent jusque là silencieux

De leur histoire, on ne peut donc rien dire, si ce n'est qu'ils paraissent graviter autour des comtes de Barcelone. Guillem V fera exception, pendant la première partie de sa vie, en se mettant plutôt sous le patronage de Raimond de Saint-Gilles ; mais à son retour de la croisade, il reviendra à l'alliance barcelonaise qui restera de tradition dans sa famille jusqu'au moment où les deux maisons fusionneront ensemble.

Mais s'il est difficile, faute de documents, de rien préciser de l'action des premiers Guillems, un monument existe d'eux cependant : c'est leur œuvre. Si l'on compare ce qu'ils étaient d'abord et ce qu'ils sont devenus dans la suite, on pourra mesurer le chemin parcouru par eux durant cette centaine d'années. A leur point de départ, ce sont d'obscurs chevaliers, maîtres d'un hameau sans importance. A la fin du XI^e siècle, ils se sont déjà élevés au rang des premières maisons seigneuriales de la province.

Sans doute, une force a travaillé pour eux. C'est la sève vitale de leur jeune ville. Mais pour que la vie économique se développe, il faut un minimum de sécurité, de paix, de stabilité, sans lesquels les activités individuelles se découragent ou s'usent en luttes stériles. C'est ce que comprirent bien des féodaux, qui s'avisèrent qu'il était de leur intérêt non de piller et de rançonner leurs tenanciers ou les marchands de passage sur leurs terres, mais d'assurer aux classes productives l'exercice paisible de leur activité féconde. Par des chartes de liberté, par des fondations de villes franches, ils essayèrent d'attirer et de fixer chez eux les populations agricoles et industrielles.

Ce fut peut-être le mérite des Guillems d'avoir, en avance sensible sur leurs contemporains, assuré à leurs sujets les bienfaits d'une administration sage et bienveillante. S'il en est ainsi, c'est bien à eux que Montpellier devrait sa prospérité, on pourrait presque dire ici son existence. Puisque c'est sous les premiers Guillems que se développe le Montpellier

industriel, c'est à eux qu'il faut faire honneur de cette croissance ; leurs successeurs n'auront qu'à suivre l'élan donné. A ces seigneurs ignorés de l'histoire, il faut donc attribuer la plus grande part dans ce magnifique éloge qui sert de préambule à la première Charte des Coutumes de la ville :

« Qu'il soit connu de tous que, sous le pouvoir des ancêtres de Guillem, seigneur de Montpellier, parce qu'ils aimaient la justice et la miséricorde, Dieu fit croître et multiplier leur ville. Le seigneur Guillem et ses prédécesseurs ont aimé leurs hommes, et les ont sauvé et défendus selon leurs forces ; ils n'ont point cherché à les dépouiller de leurs biens, hors les cas de délits personnels. Et si leurs hommes croissaient et multipliaient en biens mobiliers ou immobiliers, le seigneur s'en réjouissait et les aidait à accroître et multiplier leurs richesses. C'est pourquoi leurs hommes en font montre au grand jour, avec joie et sans crainte, et leurs biens reviennent à ceux à qui ils les lèguent par testament ou passent à leurs parents par droit de succession, sans que le seigneur y porte obstacle ou cherche à en prélever quelque chose. »

Tel était le sentiment des bourgeois de Montpellier, à la fin du XII^e siècle, sur les causes de la prospérité de leur ville. N'est-ce pas, en effet, de quoi expliquer cette attraction exercée par Montpellier sur les populations d'alentour, qui en faisait, au milieu du XII^e siècle, une ville tentaculaire, arrachant le paysan au sol pour le transformer en ouvrier industriel ou en commerçant¹ ?

Et c'est pourquoi la ville se développa, au détriment de Sextantion et de Mauguio, soumises sans doute à des maîtres moins sages et moins habiles. Tandis que Montpellier grandit, Sextantion se meurt. Sans doute il passera, au cours du XII^e siècle, aux mains des seigneurs de Montpellier. Mais il sera trop tard. L'antique oppidum qui, trois cents ans

¹ *Cartulaire des Guillem*, n^o LV, (*Liber instrumentorum*, éd. Germain, p. 96, l. 6). — *Ibid.* n^o XLIII, XLIV, XLV (pp. 77, 79, 82).

auparavant, avait reçu dans sa robuste enceinte les fugitifs maguelonais, était déjà mort. La route s'était déviée de son tracé romain pour desservir la jeune ville, et les derniers habitants de la localité gallo-romaine descendent vers le Château neuf, Castelnau, construit pour commander le nouveau passage du Lez. Si l'on voulait établir une filiation entre ces centres de peuplement, ce n'est pas Maguelone, c'est Sextantion qu'on devrait reconnaître comme la ville mère de Montpellier.

Ainsi, il résulte de ces rapprochements de dates, que c'est de Maguelone ressuscitée et non de Magueloné mourante que le développement de Montpellier se montre contemporain. C'est le même mouvement de reviviscence qui permit à l'évêque Arnaud de rebâtir sa cathédrale sur la plage, aux artisans de Montpellier d'aller chercher, pour les produits de leur travail, des débouchés plus larges jusqu'au delà des mers. Il a fallu pour ces deux choses, que les navires chrétiens (sans doute ceux de Gênes et de Pise, d'abord) pussent librement, sans crainte, accéder aux graus de la côte. C'est parce que les points d'accès aux bouches du Lez se rouvrent à la navigation, que la bourgade agricole insignifiante, qui fut le noyau primitif de Montpellier, devient en peu de temps une grande ville capable de rivaliser avec les anciennes cités gallo-romaines de la région et d'attirer ces juifs et ces Arabes, qui apportent dans ses murs, avec leurs marchandises lointaines, ce germe d'esprit scientifique qui devait si magnifiquement y fleurir.

B. GAILLARD.

NUMERIQUE

NUMERIQUE

NUMERIQUE

NUMERIQUE



